

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Hélène BUVAT
04 50 33 64 47
cabinetl@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

- 6 NOV. 2014

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

P.J. : Message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Le ministre délégué auprès du ministre de la défense en charge des anciens combattants vient de me faire parvenir le message qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts de votre commune, lors des cérémonies que vous organiserez pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et la journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie, dans le contexte particulier de l'anniversaire des 100 ans de la déclaration de la guerre.

Ces manifestations sont, je vous le rappelle, toujours placées sous le signe de l'unité nationale et, dans ce cadre, il convient de vous attacher le concours de toutes les associations patriotiques et d'anciens combattants. Il importe de favoriser également toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation et d'y associer plus particulièrement les jeunes générations qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Je vous rappelle également que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics doivent être pavés et ceci du lundi 10 novembre au mercredi 12 novembre.

Merci à tous

Le préfet,



Georges-François LECLERC

**Commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « morts pour la France »
Message du 11 novembre 2014**

Depuis plusieurs mois, la France se remémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les Françaises et les Français se mobilisent pour rendre hommage à leurs aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'histoire de notre pays.

Nous nous souvenons de ce 3 août 1914. De ce tocsin qui retentit dans les villes françaises et alerte la population. De ces millions de Français qui se mobilisent.

Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre. De ces 27 000 jeunes Français qui meurent au combat ce jour-là.

Nous nous souvenons de ce 12 septembre 1914, de ce sursaut français qui redonne foi en nos combattants et en la France.

Mais il nous appartient surtout aujourd'hui à toutes et à tous de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle. Du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années. De la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs. De nos soldats tombés ces dernières années sur les théâtres d'opérations extérieures pour perpétuer l'héritage de leurs aînés.

Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Il rassemble l'Etat, les collectivités territoriales et les associations. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire.

Il témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois, de son caractère mondial enfin, en particulier ce jour à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais.

Ces 600 000 noms aujourd'hui gravés dans le marbre de l'histoire et dans la mémoire de l'humanité nous rappellent combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde.



**Kader ARIF,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense,
chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**